
DESCRIPTIF TECHNIQUE

Concept

- : Orienté plein Sud, sur le mont dominant le village, l'immeuble s'ouvre sur le Val d' Anniviers, le Crêt du Midi et le vallon de Réchy. Sur son flan ouest, la plaine du Rhône.
- : A proximité d'une magnifique forêt, dans la pente, il s'appuie sur un socle constitué de garages indépendants.
- : Traversant, les appartements sont dotés de confortables balcons au sud conférant aux espaces intérieurs une qualité de vue et d'ensoleillement exceptionnelle.
- : Conçu selon les recommandations parasismiques, le projet respecte les normes handicapés et les valeurs thermiques les plus exigeantes.
- : D'architecture contemporaine il s'est inspiré de la tradition et des savoir-faire culturels du pays.

Ossature et enveloppe de l'immeuble

- Structures de béton et maçonnerie lourde.
- Charpente en épicea massif
- Revêtements de façade en mélèze et enduits hydrofuges teintés sur les parties maçonnées.
- Fenêtres et portes extérieures en sapin teinté et verres isolants de très bonne valeur (1,1W/m² K).
- La couverture d'ardoise artificielle est doublement garantie par une sous-couverture.
- Toutes les ferblanteries sont en cuivre.
- Stores à lamelles orientables pour toutes les fenêtres ou portes-fenêtres orthogonales.

Installations électriques :

Courant fort

Prises, interrupteurs en suffisance dans toutes les pièces. Lustrerie dans les salles de bain, WC, les locaux communs et l'entrée.

La lustrerie des autres pièces est à équiper par les acquéreurs.

Courant faible

L'immeuble est raccordé à la télévision par câble avec une prise et un tube vide par appartement.

Le raccordement des appartements est à la charge des acquéreurs. Il en est de même pour le téléphone. Chaque acquéreur peut demander des modifications d'installations qui feront l'objet de calculs de plus ou moins values.

Installations de chauffage :

L'immeuble est doté d'un chauffage central alimenté au fuel. Distribution de chaleur par le sol pour les séjours et par convecteurs avec vanne thermostatique pour les chambres.

Chaque appartement dispose d'un distributeur séparé.

Cheminées – poêles :

Chaque appartement dispose d'un conduit de fumée, d'un poêle à bois ou d'une cheminée à cassette d'une valeur de frs 6'000.00. Sur demande et sous réserve des plus ou moins-values, l'acquéreur peut personnaliser sa requête.

Installation de ventilation :

Les locaux sans fenêtres sont ventilés individuellement avec relais temporisé sur l'éclairage. Les cuisines disposent de leur propre hotte et canal de ventilation.

Installations sanitaires :

Tous les appareils sont de première qualité en porcelaine blanche.

Les accessoires tels que porte-papier, porte-serviettes, porte-brosse sont en laiton chromé, de même pour les robinetteries.

Les toilettes sont équipées de miroirs, tablettes, porte-savon, porte papier.

Les salles de bains comprennent une armoire pharmacie avec prise rasoir ou foehn ainsi que porte-verre, porte-savon, porte-papier, tringle de douche sans rideau.

Chaque logement est doté d'un emplacement pour lave / sèche-linge installé en salle de bain.

Installation de cuisine :	Chaque appartement est équipé d'une cuisine à 9 éléments dont : réfrigérateur de 240 lt. cuisinière vitrocéram, lave-vaisselle, plonge-égouttoir, hotte de ventilation, rangements. L'habillage est exécuté en panneaux de particules mélaminés. Les plans de travail sont en pierre naturelle. Valeur frs. 15'000.00. Des plans de détails sont à disposition des acquéreurs.
Cloisons intérieures	Les cloisons sont bâties en carreaux de plâtre massif ou en briques de terre cuite.
Revêtements de parois	Ces faces intérieures sont lambrissées en lames de sapin demeurant naturel, sans vernis ou sont enduites d'un crépi blanc à grain fin valeur frs. 20.00/m2 rendu posé. Les pièces d'eau sont revêtues de faïences à hauteur de deux mètres, valeur frs. 90.00/m2 rendu posé. Choix de l'acquéreur possible pour modifications soumis aux calculs des plus ou moins-values.
Revêtement de plafonds	Les plafonds sont lissés au plâtre et peints en blanc Les plafonds rampant sous toiture (combles) sont lambrissés en lames sapin demeurant naturelles, sans vernis.
Revêtement de sols	Sur chape flottante et isolée, toutes les pièces habitables sont proposées en parquet chêne standard, posé à l'anglaise et vitrifié, valeur frs. 80.00/m2 rendu posé. Les pièces d'eau sont revêtues d'un carrelage, valeur frs 90.00/m2 rendu posé. Choix de l'acquéreur possible pour modifications soumis aux calculs des plus ou moins-values.
Armoires de rangement	A la demande de l'acquéreur, des armoires intégrées peuvent être exécutées dans chaque chambre. Elles peuvent être réalisées en bois laqué ou en bois naturel vernis et selon un agencement personnalisé. Prix sur demande.
Portes intérieures & portes palières	Toutes les portes sont réalisées en bois naturel vernis, posées sur cadres bois.
Locaux communs de l'immeuble	Caves : chaque logement dispose d'une cave agencée dans un local commun Local vélos – skis : local au rez-de-chaussée inférieur à l'entrée mis à disposition des résidents pour stockage de vélos – skis - poussettes. Chaufferie : chaudière et du production d'eau chaude centrale pour l'immeuble. Les citernes mazout sont logées en vide sanitaire.
Entrée	Accessible de la route par une faible rampe aux normes handicapé, l'entrée de l'immeuble est vaste et conviviale.
Cage d'escalier, ascenseur	Cet espace central est libre d'accès à tous les niveaux. Il distribue les étages par un ascenseur aux normes handicapés et par la cage d'escaliers. Les paliers sont revêtus de carrelage.

**Places de stationnement
extérieures**

Les places réservées aux acquéreurs sont vendues séparément.

Garages

Des garages individuels sont également à disposition pour les intéressés.
Chaque garage est vendu séparément.

Parc et jardin d'agrément

A l'exception des terrasses privatives, ils sont à l'entière disposition des résidents.

**Conditions de vente -
Modalités de paiement**

10 % à la réservation
20 % à la signature de l'acte
30 % au départ des travaux
30 % à la mise sous toit
10 % à la remise des clés